

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2023

PORTANT AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX
PROFESSIONNELS DE SANTÉ - (N° 680)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 338

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 2

Compléter la deuxième phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« de celui-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.